

Ne chante pas ou, tout simplement, arrête?

Sur la fréquence des constructions prohibitives rétrospectives¹

Daniël Van Olmen & Johan van der Auwera

Université d'Anvers

Les constructions prohibitives, à savoir les constructions invitant l'auditeur (ou les auditeurs) à ne pas faire quelque chose ou à ne pas être dans un état particulier, peuvent opérer de deux façons distinctes: de façon prospective, elles sont utilisées pour empêcher la réalisation d'un événement futur et, de façon rétrospective, elles sont une invite à mettre un terme à un événement qui a cours. Comparons les cas (1) et (2) (notre traduction de Adams 1995: 49, 86).

- (1) *'Ne panique pas.'*
'Je ne panique pas'
'Si, tu paniques'

- (2) 'Mon cher ordinateur!' cria Zaphod, 'tourne le visuel de 180 degrés et n'en parle pas.'

Les réponses dans l'exemple (1) démontrent que la directive de ne pas paniquer du premier locuteur est rétrospective. Il remarque les sentiments de son compagnon de voyage et souhaite qu'il cesse d'avoir peur. La construction prohibitive dans l'exemple (2) est un appel de s'abstenir de commenter l'action demandée et peut dès lors être considérée comme prospective.

Les termes "prospective" et "rétrospective" sont dus à De Clerck (2006), mais la distinction a été discutée auparavant. Selon Birjulin & Xrakovskij (2001), la construction prohibitive rétrospective est, d'un point de vue pragmatique, plus pertinente que la construction prohibitive prospective parce que l'impératif a pour fonction principale d'engendrer un changement, et van der Auwera (2006) indique que les marqueurs prohibitives (les marqueurs négatives spécialisés pour la prohibition) semblent se grammaticaliser plus souvent à partir de lexèmes ou phrases rétrospectifs du type *arrête* qu'à partir de lexèmes ou phrases prospectifs du type *ne commence pas*. Ces remarques suggèrent que l'usage le plus important de la construction prohibitive serait l'usage rétrospectif. Du moins pour l'anglais britannique contemporain De Clerck (2006: 294) montre que les constructions prohibitives rétrospectives sont nettement moins fréquentes que les constructions prohibitives

prospectives. Dans le langage écrit, elles représentent à peine cinq pour cent de tous les impératifs négatifs. Dans le langage parlé, il y a à peu près deux constructions prohibitives prospectives pour une construction prohibitive rétrospective. De Clerck (2006: 279-282) se met en devoir d'expliquer ces faits, en ayant recours à la théorie de la politesse de Brown & Levinson (1987). Les constructions prohibitives sont réputées, de façon générale, porter atteinte à la *face* négative des personnes auxquelles elles s'adressent étant donné que toute invite à ne pas faire quelque chose ou à ne pas se trouver dans un état particulier enfreint leur désir d'agir comme elles le souhaitent. Les constructions prohibitives rétrospectives sont présentées comme une menace à la *face* positive des auditeurs. Après tout, lorsqu'un locuteur les exhorte explicitement à mettre un terme à ce qu'ils font, quoi que ce soit, il ou elle donne généralement libre cours également à son irritation, sa colère ou sa déception face à leur comportement présent et ignore leur souhait d'être approuvés ou appréciés. Les constructions prohibitives rétrospectives sont donc encore plus dangereuses pour la *face* des auditeurs que les constructions prohibitives prospectives. Si l'on peut supposer que les locuteurs s'efforcent le plus souvent de ne pas être impolis et qu'ils manifestent de la considération pour la *face* de la personne à laquelle ils s'adressent, le faible nombre, en général, des occurrences des constructions prohibitives ainsi que la rareté des constructions prohibitives rétrospective en particulier semblent explicables, étant donné que les locuteurs sont probablement enclins à utiliser un moyen linguistique indirect plus amical que les impératifs négatifs (rétrospectifs) pour faire passer le message. Le premier locuteur dans l'exemple (1), par exemple, aurait pu choisir les phrases données dans l'exemple (3) pour atteindre le même but.

- (3) a. Il n'y a vraiment pas lieu d'avoir peur, tu sais.
b. Veux-tu bien te calmer ?

Dans De Clerck (2006: 280), l'on relève que ce type de choix "est déterminé par le contexte dans lequel elles [les constructions prohibitives] sont utilisées, les buts visés et les relations existant entre les interlocuteurs" (notre traduction) Dans le langage parlé, l'on dit des paramètres qu'ils sont tels qu'une construction prohibitive rétrospective est plus acceptable qu'elle ne l'est en général. Plus précisément, c'est l'absence de formalité et la présence de la familiarité entre les participants au discours dans les types textuels propres à la conversation directe et aux appels téléphoniques qui fait que l'atteinte à la *face* positive et négative des auditeurs ne pose pas de problème (dans la catégorie textuelle des leçons en classe, le rôle conventionnel de l'enseignant est présenté comme responsable de la fréquence relativement plus élevée des constructions prohibitives rétrospectives étant donné qu'il est autorisé à, et

supposé commenter le comportement de l'élève). Le langage écrit est, de manière générale, plus formelle et dès lors moins susceptible de contenir une impolitesse.

L'explication qui précède est très attrayante mais n'est pas totalement sans poser de problèmes à deux égards importants, comme De Clerck (2006: 280-281) l'indique lui-même. Premièrement, il est faux de penser que les constructions prohibitives menacent nécessairement la *face*. Considérons l'exemple suivant (notre traduction de Adams 1995: 32):

- (4) Arthur s'étrangla en avalant sa bière, et se leva d'un bond.
'Qu'est-ce que c'est?' glapit-il.
'Ne t'inquiète pas,' dit Ford, 'ils n'ont pas encore commencé.'

La construction prohibitive, dans l'exemple (4), fonctionne de manière rétrospective: la conduite et la voix d'Arthur révèlent à Ford que Arthur est préoccupé par quelque chose et Ford dit à son ami de cesser de s'inquiéter. Toutefois, il serait faux de considérer cet impératif négatif comme une restriction à la liberté d'Arthur de s'inquiéter ou comme un signe d'aversion de Ford à l'égard d'Arthur. Au contraire, en tant que réconfort, il exprime de la sympathie à l'égard de la personne à laquelle il s'adresse et renforce sa *face* positive. Ensuite, dans plusieurs situations les considérations de politesse ne sont simplement pas pertinentes. Il est facile de passer outre l'attitude par défaut, à savoir accorder de l'attention à la *face* de ses interlocuteurs, par exemple si la construction prohibitive a lieu dans des contextes qui accordent un plus grand poids à la brièveté, tels que des messages sms ou des échanges sur un site de bavardage, ou si la réaction positive immédiate à la construction prohibitive est une question de vie ou de mort.

En dépit des remarques critiques, il faut admettre que l'hypothèse de De Clerck (2006) présente un pouvoir explicatif considérable. L'explication qui sera proposée dans le présent article doit dès lors être considérée comme une explication qui ne rivalise pas mais qui complète celle de De Clerck. L'élément central dans l'explication donnée ici, dont l'on peut également retracer les origines dans De Clerck (2006: 281-282, fn 10), est le caractère de présupposition discursive de la négation. Dans Givón (2001 : 371, notre traduction), ceci est décrit comme étant "la supposition tacite [par celui qui énonce une négative] que l'auditeur a soit entendu parler de, croit à, est susceptible de tenir pour établi ou, du moins, est familiarisé avec l'affirmative correspondante". Considérons l'exemple (5) (de Givón 2001: 370):

- (5) Ma femme n'est pas enceinte.

L'usage de cette phrase présuppose que son équivalent affirmatif est d'une certaine façon

présent dans le contexte. Il serait assez étrange de dire (5) à quelqu'un qui ignore que le locuteur et sa femme essaient d'avoir un bébé. Une réaction possible et hautement révélatrice consisterait alors à demander si elle était supposée attendre un enfant. Les constructions prohibitives agissent d'une manière très comparable, mais il existe une distinction entre les constructions prohibitives prospectives et rétrospectives. Celui qui énonce un impératif négatif prospectif suppose que la personne à laquelle il s'adresse **est sur le point** d'exécuter une certaine action. En d'autres termes, la contrepartie positive appartient au domaine des attentes du locuteur. Toutefois, elle n'est pas considérée comme une perspective attrayante, d'où la tentative pour l'empêcher de se produire. Or, si un locuteur utilise une construction prohibitive de manière rétrospective, la personne à laquelle il s'adresse **est**, par définition, **en train** d'exécuter l'action qui doit être arrêtée au moment de l'énoncé. La contrepartie positive correspondante fait dès lors partie de ce que l'orateur observe actuellement dans le contexte. Ces perceptions peuvent être de nature plus subjective, comme dans l'exemple (6), et de nature plus objective comme dans l'exemple (7).

- (6) A: Tu ne seras jamais célèbre.
B: Ne sois pas si mesquin.
- (7) A: Allons enfants de la patrie, le jour ...
B: Ne chante pas. Tu fais fuir les clients.

Dans l'exemple (6), B a véritablement comme point de vue personnel que la phrase (6a) est une remarque désobligeante. Dans l'exemple (7), le chant est une expérience partagée désagréable et un élément aisément identifiable de la situation. Les constructions prohibitives rétrospectives peuvent être présentées - et peut-être davantage dans le dernier cas que dans le premier - comme manifestant une redondance informationnelle. Le comportement auquel A est prié de mettre fin dans l'exemple (7), par exemple, est si manifestement évident dans le contexte qu'il pourrait sembler vain d'y faire référence de manière aussi explicite que dans l'exemple (7b). C'est précisément ce point qui peut offrir une seconde explication pour la rareté des constructions prohibitives rétrospectives. Il n'est pas déraisonnable de supposer que les locuteurs, en général, ne se bornent pas à suivre une "stratégie visant à éviter l'impolitesse" (De Clerck 2006: 281) mais tentent également de ne pas être trop redondants ou, pour l'exprimer différemment et de façon plus conforme à la terminologie de Grice, tentent d'être (aussi) brefs (que possible). Ils peuvent dès lors préférer avoir recours à d'autres moyens linguistiques plus courts que les impératifs négatifs rétrospectifs, dont le contenu lexical peut de toute façon être récupéré dans le contexte immédiat, afin de faire passer le

message.² En conséquence, l'exemple suivant semble être une alternative probable à l'exemple (7b).

(8) Arrête. Tu fais fuir les clients.

La contribution informationnelle de *chanter* dans l'exemple (7b) reste à combler ici. Il est intéressant à noter que tandis qu'une construction prohibitive, en tant que telle, est vague entre les deux types de négation, l'invite à ne pas faire quelque chose dans l'exemple (8) est en fait plus spécifique puisqu'il est clairement rétrospectif.

Le reste de notre article s'attachera d'abord aux pourcentages des constructions prospectives et rétrospectives en néerlandais contemporain afin de déterminer si du soutien translinguistique peut être apporté aux résultats de De Clerck (2006). Etant donné que les deux explications ci-dessus s'appuient sur des tendances générales du comportement humain (ex. les "universaux dans l'usage du langage" dans Brown & Levinson 1987), les faits prohibitifs du néerlandais devraient être similaires à ceux de l'anglais. Ensuite, la version de l'évitement de la redondance sera analysée en examinant, dans un corpus modeste, les moyens qui sont utilisés pour exécuter des actes du discours directif avec une directionalité négative rétrospective, c.-à-d. les contextes dans lesquels le matériel linguistique peut être remplacé de manière directe par une construction prohibitive rétrospective.

Le tableau 1 ci-dessous présente la fréquence des constructions prohibitives prospectives et rétrospectives dans quelques corpus du néerlandais: le composant annoté pour la syntaxe du *Corpus Gesproken Nederlands* (plus exactement: des négociations, des leçons en classe, des interviews et des débats), ainsi que des textes qui peuvent être présumés avoisiner le langage parlé, c.-à-d. trois comédies et la partie fictive du *Parole-Corpus*³. Les illustrations dans les exemples (9) et (10) sont, respectivement, prospectives (de Vleugel & Vorstenbosch 1990: 196) et rétrospectives (de Muylaert 1986: 32).

Tableau 1: La distribution en néerlandais des constructions prohibitives prospectives et rétrospectives.

	prospectives	rétrospectives
Corpus Gesproken Nederlands	6	4
comédies	17	9
Parole-Corpus	5	0
TOTAL	28	13

(9) Clara: Zal ik met je meegaan, Ate, naar de begrafenis? Je moet 't maar zeggen, hoor, ik, ik wil best mee als je d'r tegenop ziet.
[Veux-tu que je t'accompagne, Ate, à l'enterrement? Tu peux

Ate: me le demander tu sais, si tu préfères que je t'accompagne.]
Begrafenis? O Jezus, ja, nou **ga maar niet mee**, Clara.
[Enterrement? Mon dieu, oui, non **tu ne dois pas m'accompagner**, Clara.]

- (10) Edward: Ik wil niet dat Nico hier nog langer logeert. Weet jij wat er allemaal kan gebeuren als die twee onder 1 dak slapen?
[Je ne veux pas que Nico reste loger ici plus longtemps. Tu sais ce qui peut arriver si ces deux-là dorment sous le même toit?]
Anne-Marie: **Doe niet zo kinderachtig.**
[**Ne sois pas si gamin.**]

Dans l'exemple (9), Clara propose d'accompagner Ate à un enterrement mais la réponse prohibitive de son amie l'empêche de l'accompagner. Dans l'exemple (10), Anne-Marie estime que l'anxiété d'Edward concernant le fait que le petit ami de sa fille reste pour la nuit est inutile et veut qu'il arrête de dire des stupidités. Selon les chiffres du Tableau 1, qui sont modestes en raison de la rareté générale des constructions prohibitives (les comédies, par exemple, constituent environ 55.000 mots de langage très interactif et ne contiennent pas moins de 390 impératifs dont 26 sont pertinents dans le cas présent), les impératifs négatifs du premier type se produisent environ deux fois plus souvent que ceux du dernier type dans le néerlandais 'parlé'. Ce taux est comparable aux conclusions de De Clerck (2006: 294) pour l'anglais parlé, auxquelles il convient dès lors d'accorder un certain degré d'importance translinguistique.

La recherche d'actes de discours directifs avec une directionnalité négative rétrospective dans Vleugel & Vorstenbosch (1990) montre immédiatement que les locuteurs peuvent établir tout un éventail de structures et éléments linguistiques pour inviter une personne à laquelle ils s'adressent à cesser de faire quelque chose ou cesser d'être dans un état particulier. Considérons, par exemple: la réaction déclarative de Clara dans l'exemple (11), selon laquelle Leander ne doit pas être aussi borné, laquelle est similaire à l'exemple (3a); l'impératif positif de la fermer, c.-à-d. de se taire, dans l'exemple (12); l'infinitif négatif dans l'exemple (13); la construction prohibitive de ne pas être aussi embêtant dans l'exemple (14); et la phrase nominale réconfortante *geen zorg* 'pas de souci' dans l'exemple (15) (de Vleugel & Vorstenbosch 1990: 164, 178, 179, 189, 206).

- (11) Leander: O, ben je nou toch aan de jenever?
[Oh, tu t'es quand même mis au genièvre?]
Ate: Wel, godverdomme, waar bemoei je je mee, snotneus!
[Ben, nom de dieu, de quoi tu te mêles, petit morveux]
Bolle: Juist.
[Bien dit!]

- Carla: Leander, **je moet niet zo tuttig doen**, hoor.
[Leander, **ne sois pas si borné**, dis.]
- (12) Leander: ... Je hebt de hele avond voor gek gestaan. Maar ja, in dit gezelschap doet 't er natuurlijk niet toe want je vindt 't toch allemaal brandhout.
[... Tu t'es donné en spectacle toute la soirée. Mais, bien sûr, avec ces gens-là, ça n'a aucune importance parce que tu n'en as quand même rien à faire.]
- Ate: **Hou je mond** of ga anders weg.
[**Tu la fermes** ou tu t'en vas.]
- (13) Leander: Geef me 's een zoen.
[Donne-moi un bisou.]
- Clara: Nee, Leander, een andere keer.
[Non, Leander, pas maintenant.]
- Leander: Nee, nu, hier.
[Non, ici, maintenant.]
- Carla: Hè, jakkes, nee, **niet zoenen**, zo nat.
[Hé, beurk, non, **pas embrasser**, ça mouille.]
- (14) Ate: Geef hier die fles, Leander, **doe niet zo vervelend**.
[Donne-moi cette bouteille, Leander, **ne sois pas si chiant**.]
- (15) Ate: Je moet ze eerlijk verdelen, Bolle. Ik wil wel kapot.
[Tu dois la partager honnêtement, Bolle. Je veux bien en finir.]
- Bolle: Jij gaat kapot.
[T'en fais pas, tu y arriveras.]
- Ate: Niet dat ik toch nog halfverlamd wakker word. Die barbituraten zijn niet kinderachtig.
[Je ne veux pas me réveiller à moitié paralysé. Ces barbituriques ne sont pas innocents]
- Bolle: **Geen zorg**, we gaan allebei kapot.
[**Pas de souci**, on y passera tous les deux.]

Ce qui est remarquable, c'est le fait que la construction prohibitive ordinaire est loin d'être la manifestation typique de l'acte de parole à l'étude. Ce que l'on nomme des infinitifs directifs tels que dans l'exemple (13) se produisent aussi souvent et des phrases telles que dans l'exemple (11), qui présentent un verbe modal et une référence pronominale à la personne à laquelle l'on s'adresse, sont au moins trois fois aussi fréquentes. Comme nous le suggérons précédemment, les locuteurs semblent effectivement préférer d'autres moyens linguistiques. Toutefois, contrairement à l'hypothèse, l'action ou l'état qui a cours est plus ou moins ouvertement exprimé dans la grande majorité des cas, dont les cinq fragments ci-dessus s'avèrent être de bons exemples. Les noms *mond* 'bouche' dans l'exemple (12) et *zorg* 'souci' dans l'exemple (15), par exemple, font tous deux clairement allusion aux événements qui

doivent prendre fin.

D'autre part, il importe de savoir que la plupart des actes de parole de type prohibitif rétrospectif dans la pièce sont d'un genre plus subjectif. Tout comme dans les exemples (6) ou (11), (14) et (15), ils font référence à la perception ou l'expérience du locuteur en ce qui concerne les actions de la personne à laquelle il s'adresse, ce qui risque peut-être moins de rester non dit étant donné qu'il est plus difficile pour la personne à laquelle l'on s'adresse de le déduire à partir du contexte. Dans des situations plus objectives, lesquelles sont assez rares, l'action ou l'état est souvent non mentionné. Le *nee* 'non' de la seconde ligne énoncée par Clara dans l'exemple (13) en est un exemple. Il s'agit, comme on peut le soutenir, de sa première tentative pour faire en sorte que Leander arrête de l'embrasser. Les impératifs dans les exemples (16) et (17) sont des exemples plus directs (de Vleugel & Vorstenbosch 1990: 171, 199).

- (16) *(De telefoon rinkelt) [(Le téléphone sonne)]*
Leander: Clara zeker. [C'est sans doute Clara]
Ate: *(laat de telefoon rinkelen, na een paar keer) Mens, hou op!*
[(laisse sonner le téléphone, après quelques sonneries) Punaise, arrête!]
- (17) Leander: *(loopt achter haar aan) Ate, schatje, ik hou zo van je, ik heb zoveel aan je te danken. (wil haar omhelzen, maar ze stribbelt tegen, geeft dan toe, volgt een lange gepassioneerde kus) [(court derrière elle) Ate, mon trésor, je t'aime tant, je te dois tellement (veut l'enlacer, mais elle se débat, puis s'abandonne, suit un baiser passionné et langoureux)]*
Clara: Ik vind 't walgelijk, weerzinwekkend. **Hou alsjeblieft op.** [Je trouve ça dégoûtant, répugnant. **S'il te plait, arrêtez.**]

Dans l'exemple (16), Ate est trop occupée pour pouvoir parler à Clara et crie que la femme doit arrêter. Ce que qu'elle doit arrêter est clair d'après le contexte: Clara essaie d'entrer en contact avec Ate. L'exemple (17) est un peu plus typique étant donné que les personnes auxquelles Clara s'adresse sont présentes sur la scène. Ils sont en train de s'embrasser passionnément, au grand dégoût de Clara, pour qui leurs actions sont suffisamment évidentes pour justifier une invite non spécifiée d'y mettre un terme.⁴ Dans beaucoup de cas le choix d'autres moyens linguistiques que les constructions prohibitives semble motivé par des considérations de politesse. C'est particulièrement vrai pour les phrases très fréquentes telles que dans l'exemple (11), qui ressemblent à l'illustration de la version de De Clerck (2006) dans l'exemple (3a). Toutefois, comme en témoignent les derniers exemples, l'usage d'autre matériel linguistique peut parfois être analysé également comme étant le choix de l'orateur de

se limiter à ce qui est rendu nécessaire par le contexte. En d'autres termes, les deux explications semblent avoir leurs mérites.

Notons, enfin, que la stratégie visant à éviter la redondance semble totalement dénuée de pertinence pour la différence entre langage parlé et langage écrit dans la fréquence des constructions prohibitives rétrospectives. Il est difficile de concevoir des motifs convaincants pour lesquels le langage parlé devrait être moins concerné par la possibilité d'informations non nécessaires. L'effet immédiat de la situation de discours peut même être considéré comme un facteur favorisant l'omission d'informations pouvant être collectées, d'une façon ou d'une autre, à partir du contexte. La meilleure explication, laquelle est également mentionnée chez De Clerck (2006: 298) et qui est intuitivement plus solide que son hypothèse d'(im)politesse est probablement qu'une "réponse immédiate à des actions observées précédemment" (notre traduction) est tout simplement plus probable dans le langage parlé en raison de sa nature plus interactive et directe.

Notes

- 1 Nous remercions le Fonds de recherche de l'Université d'Anvers, qui a contribué à soutenir ce travail par une "action de recherche concertée" et qui a permis, conjointement avec le Fonds Flamand de la Recherche Scientifique et l'université de Princeton, au second une période sabbatique à Princeton. Le Fonds Flamand de la Recherche Scientifique support le premier auteur comme aspirant.
- 2 Cette remarque peut également être reliée aux travaux typologiques de Miestamo (2005) sur la négation. Il relève que les constructions déclaratives négatives neutralisent souvent les distinctions faites dans les constructions déclaratives positives et il explique cela par le caractère de présupposition du discours de négation: "Puisque les constructions négatives se produisent généralement dans des contextes où la construction positive correspondante est supposée ou présente d'une certaine façon, de nombreux aspects du contenu nié sont connus des orateurs et il est moins nécessaire de spécifier explicitement ses différentes propriétés telles que ses aspects temporels ou ses participants" (Miestamo 2005: 211 ; notre traduction).
- 3 Le corpus contient 412.286 mots, plus précisément 195.925 mots dans le *Corpus Gesproken Nederlands*, 55.000 mots dans les comédies et 161.361 mots dans le *Parole-Corpus*.
- 4 Dans cette pièce, l'impératif positif *hou op* 'arrête(z)' est en réalité légèrement plus

fréquent que le nombre total des impératifs négatifs rétrospectifs.

Corpus

Adams, D. (1995), *The Hitchhiker's Guide to the Galaxy. A Trilogy in Five Parts*. Londres: Heinemann.

Instituut voor Nederlandse Lexicologie (2004), *PAROLE-Corpus*. Leiden. URL: http://parole.inl.nl/html/index_dutch.html.

Muylaert, F. (1986), *Oom Edward heeft het weer*. Hulste: Vereniging van Vlaamse Toneelauteurs.

Nederlandse Taalunie (2004), *Corpus Gesproken Nederlands*. Release 1.0. Le Haye.

Rozenstraten, L. (1987), *Aandacht! Aandacht! Renners in aantocht*. Hulste: Vereniging van Vlaamse Toneelauteurs.

Vleugel, G. & T. Vorstenbosch (1990), *Sterke drank in Oud-Zuid en andere komische drama's*. Amsterdam: Bert Bakker, 153-214.

Références

Birjulin, L. A. & V.S. Xrajkovskij (2001), Imperative problems: theoretical problems. Dans: V.S. Xrakovskij (éd.) *Typology of Imperative Constructions*. Munich: LINCOM Europa, 3-50.

Brown, P. & S. Levinson (1987), *Politeness. Some Universals in Language Usage*. Cambridge: Cambridge University Press.

De Clerck, B. (2006), *The Imperative in English. A Corpus-based, Pragmatic Analysis*. Thèse de doctorat. Université de Gand..

Givón, T. (2001), *Syntax. An Introduction. Volume I*. Amsterdam, Philadelphie: John Benjamins.

Miestamo, M. (2005) *Standard Negation. The Negation of Declarative Verbal Main Clauses in a Typological Perspective*. Berlin: Mouton de Gruyter.

van der Auwera, J. (2006), Why languages prefer prohibitives. *Journal of Foreign Languages / Wai guo yu* 1, 1-25.